



Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-003717 / 69465934
EQOS Energie Suisse SA, 1053 Cugy VD
Service technique: travaux sur les installations techniques en dehors des heures d'exploitation / trafic des sites concernés (Suisse romande)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.01.2016–30.11.2018 (Nouveau permis)
- 15-003739 / 88653545
Arge Tunnel Visp Los 6583, 1950 Sion
Avancement à l'explosif et déconstruction de cintres (métal) dans la galerie pilote, travaux de bétonnage
Processus de production concernée par l'annexe de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)
30 H
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 15-003608 / 85755336
Jowa SA, 1920 Martigny
Boulangerie / Pâtisserie
Besoin particulier de consommation
20 H, 20 F
01.04.2016–31.03.2019 (Renouvellement)
- 15-003609 / 52345658
Jowa SA, 2074 Marin-Epagnier
Boulangerie
Besoin particulier de consommation
17 H, 4 F
01.06.2016–31.05.2019 (Renouvellement)
- 15-003707 / 52152315
Donzé-Baume, Branch of Richemont International SA, 2345 Les Breuleux
Secteurs Usinage et Polissage mécanisé
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
110 H, 20 F
01.01.2016–31.12.2017 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-003706 / 71245765
 ALTI SWITZERLAND SA, 1209 Genève
 Consultant – Support et Maintenance d’applications informatiques chez les clients dans toute la Suisse
 Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques
 10 H
 01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art.s 14 et 15 OLT 1)**

- 15-003280 / 71245765
 ALTI SWITZERLAND SA, 1209 Genève
 Consultant – Support et Maintenance d’applications informatiques: interventions de dépannage lors de problème technique sur les installations chez les clients dans toute la Suisse
 Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques
 40 H
 01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

2 février 2016

Secrétariat d’Etat à l’économie:
 Direction du travail